

**Arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020
portant désignation des membres de la commission interministérielle
chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des
établissements classés de 1ère catégorie**

.....

Par arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 3 et 5 de l'arrêté interministériel du 19 Dhou El Kaâda 1435 correspondant au 14 septembre 2014 fixant les modalités d'examen et d'approbation des études de danger, à la commission chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés de 1ère catégorie :

Représentants du ministre chargé de l'environnement :

— Mme. Nacéra Hadj Ali, présidente ;
— Mme. Linda Rizou, vice-présidente ;
— Mme. Hadda Saoud ;
— Mme. Sabiha Gualia ;
— Mme. Assia Chattal ;
— Mme. Hakima Kernoug ;
— M. Souleymane Tillou.

Représentants du ministre chargé de la protection civile :

— Mme. Zohra Babour ;
— Mme. Hafida Zeouiche ;
— Mme. Nawel Djebar ;
— M. Tayeb Berrached ;
— M. Nadir Belakroum ;
— M. Ali Amraoui.

Arrêté du 14 Joumada El Oula 1444 correspondant au 8 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020 portant désignation des membres de la commission interministérielle chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés de 1ère catégorie

.....

Par arrêté du 14 Joumada El Oula 1444 correspondant au 8 décembre 2022, l'arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020 portant désignation des membres de la commission interministérielle chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés de 1ère catégorie, est modifié comme suit:

« (sans changement jusqu'à)

Représentants du ministre chargé de la protection civile :

— (sans changement) ;

— (sans changement) ;

— (sans changement) ;

— M. Yacine Bakhta, en remplacement de M. Tayeb Berrached;

— Mme. Naima Bentarzi, en remplacement de M. Nadir Belakroum;

..... (le reste sans changement)..... »